



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sapeurs-pompiers volontaires

Question écrite n° 6032

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la crise de volontariat chez les sapeurs-pompiers. En effet, nombreux sont ceux parmi ces derniers qui ne travaillent pas à proximité de leur domicile ou qui hésitent à sacrifier une partie de leur vie familiale à l'activité de pompier. Il désire connaître les mesures qu'il entend prendre afin que les services d'urgence continuent à être assurés dans tous les départements.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention du ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la crise du volontariat chez les sapeurs-pompiers volontaires. Le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, a rappelé, dès sa nomination, son vif intérêt pour le volontariat et il a demandé à M. Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, de présider une commission chargée d'effectuer un bilan des actions menées en faveur des sapeurs-pompiers depuis 1990, d'en vérifier l'application réelle sur le terrain et de formuler des propositions en vue de la définition d'une politique de fidélisation et de développement du volontariat que pourraient conduire l'État et les collectivités locales, avec l'appui des acteurs de la profession. Sans attendre les résultats définitifs de la mission volontariat, le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales a annoncé le 14 septembre dernier, lors du congrès national des sapeurs-pompiers, l'extension du bénéfice de la part variable de l'allocation de vétérance aux sapeurs-pompiers volontaires ayant cessé leur activité avant le 1er janvier 1998, ainsi que la création d'un avantage retraite prenant en compte les années passées en qualité de sapeur-pompier volontaire. Ces mesures, ainsi que celles, de nature législative proposées par la commission Fournier, seront normalement intégrées dans le projet de loi relatif à la modernisation de la sécurité civile soumis au printemps prochain au Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6032

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2002, page 3949

Réponse publiée le : 13 janvier 2003, page 217